

Douai, le lundi 15 juin 2020

Madame, Monsieur,

Suite à l'intervention du Président de la République de ce dimanche 14 juin 2020 et aux directives que nous venons de recevoir, nous vous faisons part de l'organisation des prochains jours au collège et au lycée.

Le **lycée** n'est pas concerné par le retour de tous les élèves. Nous maintenons donc à l'identique l'organisation mise en place depuis le jeudi 4 juin et ce jusqu'au lundi 29 juin pour les 2^{ndes} et mardi 30 juin pour les 1^{ères}. Une circulaire de fin d'année vous a été adressée via Ecole DIRECTE le jeudi 11 juin.

Pour le **collège**, nous sollicitons à nouveau les parents par le biais d'une enquête à renseigner impérativement pour le jeudi 18 juin. Voici le lien pour y accéder :

<https://forms.gle/f5eb4Q2HCWKSq7HB7>

Tous les collégiens dont les parents répondront favorablement à cette nouvelle enquête seront accueillis à Saint Jean dès la semaine du 22 juin selon l'organisation mise en place depuis le jeudi 4 juin. Nous vous en rappelons les modalités :

- Les élèves de 6^{ème} et de 4^{ème} seront accueillis les lundi 22 juin, jeudi 24 juin et lundi 29 juin.
- Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} seront accueillis les mardi 23 juin, vendredi 25 juin et mardi 30 juin.
- L'emploi du temps des cours dispensés à Saint Jean sera envoyé en fin de semaine. Pour information, les permanences pédagogiques se poursuivent sur les journées où il n'y a pas cours en présentiel.
- Les élèves revenant à Saint Jean devront être obligatoirement demi-pensionnaires. Les repas seront fournis par notre prestataire ELIOR. Chaque repas sera décompté de la carte self à un prix de 6,40€. Les élèves passeront leur carte self à la borne de distributeur de plateau pour avoir leur panier repas.

La carte SELF doit être préalablement chargée d'un montant suffisant, par chèque à la borne ou sur l'espace numérique TURBOSELF

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2631>

Au niveau des consignes sanitaires, les élèves devront :

- Porter obligatoirement un masque dès leur entrée dans l'établissement. Le masque pourra être enlevé en classe si l'élève reste assis à sa place. Le masque devra être remis avant de quitter la salle de classe.
- Se laver les mains au gel hydroalcoolique en entrant et en sortant de l'établissement et avant de déjeuner.

L'organisation que nous avons mise en place pour l'ensemble du second degré (collège, lycée, postbac) et les modifications des emplois du temps des professeurs, ainsi que les salles attribuées ne nous permettent pas aujourd'hui de pouvoir accueillir tous les élèves sur l'emploi du temps d'origine au collège. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour la continuité de l'application du protocole tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Bien cordialement,

Christophe GEORGES
Chef d'établissement